



ENERGEMTRAIL SAINT-JEAN

Dimanche 9 Octobre 2022

Article 1 : Description :

GEM TRI ATHLE en concertation avec la Mairie de Gémenos est heureux de vous présenter « L'ENERGEMTRAIL St JEAN ».

Des parcours de Trail à travers les collines de Gémenos. Des cross pour les plus jeunes et une marche nordique non chronométrée.

Au départ du Chateau de Saint Jean de GARGUIER.

Article 2 : Droits d'inscriptions

Le nombre de dossards mis à disposition est limité à 800 sur les 5 parcours de trail.

Les tarifs de base sont

3 euros pour parcours enfants 1km, 3km, 5km.

19 euros pour loisirs 14km -760 d+

29 euros pour 28km – 1700 d+

10 euros pour marche nordique 9,5km – 420 d+

Vous devez vous inscrire en ligne sur le site de notre partenaire-chronométreur SPORTIPS

Les inscriptions seront closes lorsque le nombre de participants sera atteint.

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale signée.

Article 3 : Ouvert à qui?

- 14km à partir des cadets et juniors (à partir de 2005)
- 28km à partir de espoirs (année de naissance 2000)
- 5km Minimes uniquement (année de naissance 2007 et 2008)
- 3 km Benjamins uniquement (année de naissance 2009 et 2010)
- 1 km Poussins uniquement (année de naissance 2011 et 2012)
- 8 minutes sans classement pour les plus jeunes

Article 4 : Inscriptions

L'inscription implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Tout inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Un transfert d'inscription pourra être étudié au cas par cas.



CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE

CERTIFICAT MEDICAL, LICENCE ET QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES MINEURS

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - o Fédération des clubs de la défense (FCD),
 - o Fédération française du sport adapté (FFSA),
 - o Fédération française handisport (FFH),
 - o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
 - o Fédération sportive des ASPTT,
 - o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
 - o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
 - o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),
- ou pour les majeurs d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical
- ou pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Article 5 : Définition des épreuves

Le départ sera donné sur le site du château de saint jean de Garguier.

- DÉPART **9h**: Energemtrail parcours long
« les 5 vallons de la Galère » 28km 1700 d+
- DÉPART 9h15 Energemtrail parcours court
“La boucle de Tuny” 14km 760 d+
- DÉPART 09h20 : Energemtrail Marche (nordique) 9,5km
- Enfants à partir de 10h

Attention :

Barrière horaire au 15^e km sur le 28km : **12h30**

Barrières horaires sur le 28km et 14km à **15h00**.

Article 6 : Équipement obligatoire pour la course



Un minimum d'autonomie d'eau et de solide (500ml pour le 28km et 250ml pour le 14km). Un téléphone portable et une tenue adaptée à la météo.
Tenue correcte sportive avec chaussures de trail.

Article 7 : Assurance

- a) Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité pour tout accident (immédiat ou futur) ou en cas de vol. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- b) L'organisation décline toute responsabilité pour les coureurs sans dossard.
- c) Il est rappelé que courir sans dossard à côté d'un concurrent est interdit, sauf dans les zones de ravitaillement.

Article 8 : Dossards

Rappel: Arrêt de la vente en ligne vendredi 7 octobre minuit

Le retrait des dossards se fera dans le respect des règles FFA, samedi 8 de 14h à 18h et dimanche 9 Octobre jusqu'à 8h30 au château Saint Jean de Garguier.

Les dossards seront délivrés sur présentation d'une pièce d'identité avec photo ou de la licence. Pièces électroniques recommandées.
les dossards devront être obligatoirement positionnés sur le ventre pour permettre la visibilité lors des pointages éventuels.

Article 9 : Ravitaillements liquide et solide

Points d'eau **ou ravitaillements** sont prévus.

À 7km pour le parcours court

À 9km, 16km et 21km pour le parcours long

À l'arrivée pour tous.

Article 10 : Modification du parcours

En cas de force majeure avant ou pendant l'épreuve, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve ou de proposer un parcours de repli.

Article 11 : Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Article 12 : Remise des prix

La remise des prix se fera à l'arrivée des concurrents. Devant le château Saint Jean de Garguier.



Cadeaux de bienvenue:

Tous les coureurs se verront remettre un pack de bienvenue sur place au retrait des dossards.

Article 13 : Vie privée

Les classements de cette épreuve sont édités et transmis à la FFA.

Si vous souhaitez que vos noms et prénoms ne figurent pas sur les classements, merci de nous le faire savoir avant le départ de votre course. Cette action est définitive et irréversible pour toutes les épreuves au calendrier FFA.

Des photos et vidéos pourront être prises et publiées sur le site et la page Facebook de Energemtrail St Jean et celui du Club organisateur.

Article 14: Balisage

Des bénévoles seront en poste pour votre sécurité et vous indiquer le parcours.

L'essentiel de la signalisation sera fait par des panneaux et des rubalises de couleur

Article 15 : Œuvre caritative

Le GemTriAthlé reversera une partie des frais d'inscription au Téléthon ou à TEHANI (syndrome Phelan-McDermid) et les surplus des ravitaillements au centre des Restaurants du Cœur de Gémenos.

Article 16 : Respect de l'environnement

le GemTriAthlé adhère à la **Charte des manifestations écoresponsables du parc de la Sainte-Baume.**

Vous êtes invités à :

- Respecter le balisage et rester dans les chemins tracés.
- venir à pied ou à vélo si vous n'êtes pas loin, de covoiturer sinon.

Relais covoiturage sur le parking du lycée/Aquagem/Tennis de Gémenos. Ou sur la plateforme <https://www.togetzer.com/covoiturage-evenement/drz9ni>

- Mettre vos déchets dans les poubelles adaptées :

Des poubelles de tri sélectifs seront à votre disposition sur le site du Château St Jean de Garguier. Les déchets que vous pourriez générés seront à garder dans vos poches/sacs et à déposer dans les poubelles aux ravitaillements ou au château.